

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 AVRIL 2009

PRESENTS : MM. SENEGAS, PESIER, SANCHEZ, RAMADE, VOISIN, ETIENNE-MARTIN, GINER, PEREZ-BLANC, Mmes AUBERT, GUILHOU, BERDAGUE, CAUVEL, FERRANDEZ, URREA.

ABSENTS REPRESENTES : M. LAUGE ayant donné pouvoir à M. SANCHEZ, M. MAILLARD ayant donné pouvoir à M. PESIER, M. PEYRE ayant donné pouvoir à M. SENEGAS, M. THIALLIER ayant donné pouvoir à Mme GUILHOU.

ABSENTS : MM. BOUYSSOU, RODRIGUEZ, Mmes COLLAVOLI, SCIARE.

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Michèle GUILHOU.

SECRETAIRE ADMINISTRATIF : Mme Claire ROUQUETTE.

Le conseil municipal approuve le compte rendu de la séance du 30 mars 2009.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal des décisions municipales qui ont été prises dans le cadre des délégations d'attributions du conseil municipal au maire : néant.

1. HÔTEL DE VILLE : Travaux de ravalement de façades et de remplacement des menuiseries – Demande de subvention auprès du Député de l'Hérault

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que les façades du bâtiment de l'Hôtel de Ville, situé rue Raymond Cau, sont dégradées et que leur ravalement serait nécessaire.

Il ajoute que la signalétique du bâtiment est insuffisante ainsi que son isolation.

Il propose donc de procéder à une signalétique complémentaire sur la façade Est et au remplacement des menuiseries existantes par du double vitrage ainsi que la pose de volets roulants.

L'ensemble de ces travaux est estimé à 40 800,00 € HT.

Il propose au conseil municipal de solliciter auprès de Monsieur le Député de l'Hérault une aide financière de 20 000 € pour la réalisation de ce projet.

Considérant nécessaire d'entretenir et de mettre en valeur le patrimoine communal, considérant nécessaire d'engager toutes les démarches susceptibles d'économiser l'énergie et vu le dossier d'avant-projet sommaire établissant le montant des travaux à 40 800,00 € HT, le conseil municipal, après en avoir délibéré, sollicite de Monsieur le Député de l'Hérault une aide financière de 20 000,00 € pour la réalisation de ce projet et dit que les crédits budgétaires sont prévus à l'article 2313 opération n° 82 du budget 2009. Voté à l'unanimité.

2. JURY D'ASSISES : Tirage au sort pour l'établissement de la liste préparatoire – Année 2010

Tirage au sort des jurés d'assises sur la liste électorale générale :

Mme ROCHETTE Odile, Mme BOCHARD Marie-Thérèse, M. VICENTE Jean-Philippe, M. KELLNER Jacques, M. GASCON Michel, Mme SOUM Catherine.

3. QUESTIONS DIVERSES

▪ Préparation de la rentrée scolaire 2009/2010 – Création d'un poste de remplaçant de brigade départementale - école élémentaire

Monsieur le Maire rend compte au conseil municipal du courrier du 6 avril dernier par lequel Monsieur l'Inspecteur d'académie informe qu'après consultation du Comité Technique Paritaire Départemental et du Conseil Départemental de l'Education Nationale, il a décidé de créer un poste de remplaçant de brigade départementale à l'école élémentaire communale pour la prochaine rentrée scolaire.

Le conseil municipal prend acte de la décision arrêtée par l'Inspecteur d'académie de créer un poste de remplaçant de brigade départementale à l'école élémentaire pour la rentrée scolaire 2009/2010.

▪ Conseil consultatif budgétaire – désignation des membres – année 2009/2010

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal la délibération du 14 avril 2008 décidant de la création d'un conseil consultatif budgétaire. Cette structure participative à l'échelle de la commune est composée d'habitants (18) tirés au sort parmi les électeurs de la commune pour une durée d'un an renouvelable une fois.

Les missions essentielles du conseil consultatif budgétaire sont de contrôler la transparence et la sincérité des choix budgétaires de la commune et de contribuer à la préparation du budget de l'année à venir.

Il propose donc au conseil municipal de tirer au sort, parmi les électeurs de la commune, 18 personnes.

Considérant qu'il y a lieu de renouveler les membres du conseil consultatif budgétaire, le conseil municipal, après en avoir délibéré, désigne par tirage au sort sur la liste électorale les personnes suivantes pour l'année 2009/2010 :

MM. ABBAL Cyril, ALMIRA David, ANDRES Alain, BURLON Aimé, TERUEL Julien, Mmes BOUTTES Emilienne, FERRER Sylvie, KAISER Inès, KELLNER Jacqueline, LAPORTE Jeanine, MANIERE Marie-Thérèse, PELISSIER Sylvie, PLANQUES Claudine, RICHARD Elvira, TERSIER Nathalie, VIALERON Bruno Elise, Mlles ABDELKADER Sabrina, SIMON Stéphanie.

▪ **Information**

La commune de MURVIEL LES BEZIERS invite le conseil municipal à participer à une réunion sur le thème de la sécurité le 23 avril 2009 à 18 h 30, salle des conférences et animée par le commandant de la communauté de Brigade de MURVIEL.

Séance levée à 19 h 30.